

Le 7 juin 2022



## **◀ Bulletin Municipal ▶**

### **Réunion du 31 mai 2022 19h00**

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de

- Xavier PEGARD,
- Elisabeth VEYER-NOUBLANCHE,
- Mireille PELEMAN ayant donné procuration à Frédéric NOËL.

#### **I – Bureau de vote des élections législatives :**

Le Maire rappelle que les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin prochains.



Le scrutin sera ouvert de 8 H à 18 H

Le bureau de vote est constitué pour les deux tours.

#### **II – Adhésion de nouvelles communes dans le groupement de commandes avec la CCPM :**

Dans le cadre du groupement de commandes des travaux de voirie signé avec la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre 9 nouvelles communes ont sollicité leur adhésion.

Il s'agit des communes de Bernay-en-Ponthieu, Gueschart, Lamotte-Buleux, Maison-Ponthieu, Machiel, Nampont-Saint-Martin, Neuilly-l'Hôpital, Sailly-Flibeaucourt & Vercourt.

Par ailleurs, la commune de Le Boisle a sollicité sa sortie du groupement de commandes.

La sortie et les nouvelles adhésions devant être approuvées par délibération de chacun des membres du groupement, l'avis du conseil municipal est sollicité.

Les conseillers présents n'y voyant aucune objection, l'adhésion des 9 nouvelles communes et la sortie de la commune du Boisle sont acceptées à l'unanimité.

#### **III – Remplacement d'un poteau incendie suite à sinistre :**

Courant avril, un engin agricole travaillant pour l'exploitation agricole « Cuma des Villages » a accidentellement endommagé une borne incendie rue Griblette.

Celle-ci doit être remplacée et un devis de remplacement a été sollicité auprès de VEOLIA ; ce devis se chiffre à 2.630,83 € TTC

Le devis a été signé par le maire et le conseil municipal décide qu'après paiement de la facture auprès de VEOLIA, un titre de recette du même montant sera transmis à la « Cuma des Villages » pour remboursement des frais engagés par la commune, comme convenu avec l'exploitation agricole.



#### **IV – Contrat d'apprentissage pour un jeune du village :**

Le Maire fait part d'une demande d'un jeune du village sollicitant d'effectuer un contrat d'apprentissage en espaces verts dans la commune, en partenariat avec le CFPPA Baie de Somme d'Abbeville où il sera scolarisé à compter de septembre.

Il a été vu avec lycée agricole quelles sont les modalités et les conditions du contrat et les engagements de la commune.

Par ailleurs, le coût à la charge de la commune se chiffre à environ 27% du SMIC la 1<sup>ère</sup> année et 37% du SMIC la 2<sup>ème</sup> année.

Le conseil municipal n'y voyant pas d'objection, accepte de signer le contrat d'apprentissage qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre.



#### **V – Rétrocession d'une concession du cimetière :**

M. Pierre DEVIMES domicilié à Machiel a fait l'acquisition de la concession n°156 au cimetière communal, en 2016.

Par courrier en date du 8/05/2022, M. DEVIMES souhaite rétrocéder cette concession à la commune.

Le Conseil municipal accepte de reprendre ladite concession et décide de rembourser à M. DEVIMES la somme de 68,61 €, correspondant au prix d'achat initial.

Les coordonnées bancaires de M. DEVIMES lui seront demandées et le remboursement s'effectuera par mandat administratif.

#### **VI – Informations diverses du Maire :**

✓ Le Maire informe l'assemblée que Manon MOUFLARD a été embauchée le 9 mai en contrat aidé, pour un contrat initial de 12 mois, renouvelable jusqu'à 2 années. Elle a d'ores et déjà effectué l'inventaire complet de la mairie et sera également chargée d'épauler le Comité des Fêtes dans l'organisation de la brocante.

✓ Le Maire présente un devis de 4.946,33 € TTC concernant la couverture de la pergola du parc par une bâche permanente. Le souhait initial aurait été d'installer une bâche amovible

Mais l'entreprise BÂCHES 80 ne conseille pas ce type d'installation qui altère rapidement le matériel.

Le Maire propose donc plutôt une simple toile amovible qui sera mise en place et démontée en fonction des conditions météorologiques, qui plus est à moindre coût.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

✓ Le Maire propose de faire l'acquisition d'un réfrigérateur grande capacité qui pourra être utilisé pour les manifestations communales et également mis à disposition des associations qui en feraient la demande. Contact a été pris avec la société PATIO qui doit transmettre une proposition chiffrée.

#### **✓ Travaux de voirie :**

Fin juin sont prévus les enduits superficiels rue Griblette, rue de l'Hôtel-Dieu et rue du Bois.

Par ailleurs, l'entreprise EUROVIA a prévenu de la réfection du carrefour de la boulangerie à partir du 9/06, du carrefour de l'église et des trottoirs de la rue Jacques Mallet à compter du 13/06 et des trottoirs de la rue de l'église à partir du 20/06. Ces dates restent à confirmer et les habitants seront informés en temps et en heure des perturbations à prévoir sur la circulation et le stationnement des véhicules dans les rues concernées.

Une vigilance particulière sera portée sur le passage des transports scolaires.



#### **✓ Enquête Habitat :**

Une étude à la mise en place d'aides à l'amélioration de l'habitat est actuellement réalisée par la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre. Des questionnaires d'enquête vont être distribués dans toutes les boîtes aux lettres et seront à retourner pour le 10 juin à l'aide de l'enveloppe T jointe aux documents.



#### **✓ Course cycliste :**

Le Maire informe l'assemblée de l'organisation d'une course cycliste dans le village par l'association Vélo Club Ponthieu Vimeu, le 3 juillet 2022.

